



Session 4 : « Le cas de Dogondoutchi : étude de cas et visites de terrain - projets d'assainissement des eaux usées et des excréta et de maîtrise des eaux de ruissellement »

La deuxième journée de l'atelier s'est déroulée dans la ville de Dogondoutchi, à 300km de Niamey afin d'étudier un cas pratique. La ville est en coopération avec Orsay, appuyée sur place par les équipes de l'ONG RAIL-Niger.

Les participants étaient répartis en deux groupes et ont successivement travaillé sur les thématiques suivantes : l'assainissement des eaux usées et excréta et la maîtrise des eaux de ruissellement (MER).

Pour chacun de ces thèmes, la séquence s'est déroulée en trois temps :

- une présentation du programme par un technicien ;
- le témoignage des bénéficiaires et acteurs locaux prenant part au projet ;
- la visite des sites.

Documents supports à l'intervention :

- la présentation power point pour la thématique assainissement des eaux usées et excréta ;
- la présentation power point pour la thématique maîtrise des eaux de ruissellement.

Thématique 1 : assainissement des eaux usées et excréta

Intervenant : M. Souley Souman Lacho, coordonnateur de l'ONG RAIL-Niger à Dogondoutchi et les membres des comités de salubrité

Modérateurs : Julien Gabert (Réseau Projection) / Hamani Waziri Abdou (ONG RAIL-Niger)

INTERVENTION

La situation

Cela fait plus de 20 ans que la ville de Dogondoutchi (60 000 habitants) intervient dans le domaine de l'assainissement. En effet, des enquêtes menées en 1987 ont révélé que 95% des concessions n'étaient pas équipées de latrines et parmi les 5% équipées, beaucoup n'étaient pas aux normes.

Face à ce constat, une grande campagne de sensibilisation a été menée à partir de 1988 auprès des chefs de famille.



Depuis 1993, la ville de Dogondoutchi est jumelée avec la ville d'Orsay et un programme en matière d'assainissement est mis en place à partir de 1996 : il s'agissait d'une opération de crédits pour la construction de latrines. L'objectif de ce programme était d'atteindre une grande partie des familles. Pour cela il a été décidé que les ménages prendraient en charge 100% de la construction, aidés pour cela par un système de crédit, et la mairie prendrait en charge les transports des matériaux nécessaires.

Les acteurs

Les acteurs de ce programme sont donc la population, la mairie et l'équipe projet (l'AFVP, puis le RAIL-Niger).

La population est organisée en groupes solidaires structurés (avec un président, un trésorier, un magasinier, etc.). En gérant eux même le système, ces groupes comprennent mieux à quoi sert l'argent des crédits. Ils peuvent également faire pression sur les ménages pour les remboursements des crédits.

Ces groupes ont plusieurs missions :

- Ils font les apports nécessaires pour la construction des latrines : ils couvrent les frais de transport ainsi que pour la fouille des fosses et le travail des maçons.
- Ils identifient les prestataires et fixent eux même les prix avec eux.
- Ils sont dotés d'un local pour stocker les matériaux.
- Ils participent aux réunions d'information organisées par la mairie.
- Ils désignent les responsables.
- Ils contribuent à la main d'œuvre non qualifiée.

La mairie :

- Elle met à disposition des moyens pour le transport des matériaux.
- Elle assure également la formation des maçons et le suivi des travaux.
- C'est elle qui décide le type d'ouvrage à construire afin d'avoir une plus grande lisibilité des coûts.
- Elle a également un rôle d'arbitrage en cas de litiges entre les différents acteurs.

L'équipe du projet :

- Elle participe aux réunions.
- Elle élabore les contrats de crédit, les fiches de gestion, le suivi des crédits.
- Elle libère les fonds une fois le contrat entre les bénéficiaires et les prestataires signé.
- Elle assure le suivi des recouvrements des frais.

Le cadre logique

Les objectifs de ce programme sont :

- L'équipement des ménages en latrines, ainsi que pour les écoles et les aires économiques,
- le changement des comportements des populations en matière d'hygiène et d'assainissement.



Pour cela les outils qui ont été mis en place sont :

- les contrats de crédit,
- des fiches de suivi des remboursements.

La stratégie développée a été de transmettre des messages de sensibilisation via des activités de théâtre forum, du porte à porte, etc. et de se mettre à l'écoute des bénéficiaires.

Le choix technique a été d'opter pour des latrines simples améliorées, et un système de puisard.

Recadrage

Après quelques années de mise en œuvre du projet, il a été nécessaire de réadapter le système :

- le remboursement ne fait plus l'objet d'un contrat de groupe mais il a été individualisé. Le bénéficiaire détermine la périodicité des remboursements.
- un agent de recouvrement a été mis en place, choisi parmi les bénéficiaires.
- un Comité Central de Salubrité a été créé pour la gestion de l'octroi des remboursements et ceci dans une logique de responsabilisation des populations bénéficiaires (auparavant, cela été géré par l'équipe projet).

Les faiblesses du programme

Malgré ces améliorations, la plus grande difficulté du programme reste le remboursement des crédits.

En effet, la population à qui s'adressent ces crédits appartient aux couches les plus défavorisées et cela représente un risque. De plus, le prêt ne génère pas de bénéfices directs pour les familles (car n'engendre pas une activité économique...) et il est donc difficile de les convaincre.

Témoignage du secrétaire du Comité central de salubrité

La ville a été découpée en 5 zones dotées d'un comité dans chacune. Ces comités sont composés des chefs de familles. En 2000, nous avons été chargés de l'attribution des crédits. De 2000 à 2009, le programme a permis de construire 617 latrines.

La faiblesse du programme reste en effet le recouvrement des frais. Les dernières années, les récoltes durant l'hivernage ont été mauvaises et les familles qui ont demandé des latrines ont eu des difficultés pour rembourser.

Témoignage du comité de salubrité Barrière

L'une des aires économiques de Dogondoutchi (marché et station pour autocars) a fait parti également du programme : en effet la présence de fèces était vraiment dérangeante pour les activités économiques de la zone.

Un groupe s'est constitué et a fait un apport afin de mettre en place des équipements modernes et adaptés.

Quelques années plus tard, voyant que ce n'était pas suffisant, ils ont contracté un prêt pour un deuxième bloc de latrines. Il son reçu un appui de la mairie pour le transport des matériaux et un fonds pour l'entretien des ouvrages.



QUESTIONS ET DEBATS

a) *Vous avez parlé de difficultés de recouvrement. Pouvez-vous nous expliquer plus précisément quels ont été les mécanismes de recouvrement qui ont été choisis ?*

Réponse :

Pour le recouvrement il ne s'agit pas d'un prêt classique. Le prêt est accordé si et seulement si :

- un groupe est constitué : comme chacun se connaît au sein du groupe, il y a une certaine pression sociale qui s'exerce pour le remboursement ;
- le groupe doit faire un apport ;
- le groupe accepte de faire la fouille.

Une fois ces conditions rassemblées, le groupe peut bénéficier du crédit. Une convention est signée.

Le remboursement se fait au trésorier du comité central ce qui permet au comité d'avoir un fond de roulement qu'il décide d'allouer à d'autres projets comme il le souhaite.

Pour faire face aux difficultés de recouvrement, un agent est en charge de rappeler aux familles ce qu'elles doivent rembourser.

b) *Dans le projet, le métier de maçon est valorisé. Ne pourrait-on pas imaginer de valoriser également celui de la fouille en payant un prestataire pour le faire ? Quelle est la durée d'exploitation des ouvrages ? Comment se fait la gestion des boues (la vidange des latrines, le traitement...) ? Quel est l'échéancier du remboursement ?*

Réponse :

c) *Contribution*

Sur Yaoundé, une expérience pilote a été menée dans ce sens. Les familles ayant peu de moyens, on peut comprendre le choix de la fosse simple mais au moment de la vidange de la fosse, il y a un risque que les familles retournent là où elles avaient l'habitude d'aller avant les latrines. On perd alors la dynamique apportée par le projet.

De plus, avec le système des fosses simples, il y a des gaz qui s'échappent et des mauvaises odeurs, ce qui n'est pas agréable et peut faire que les gens n'utilisent plus les latrines.

Enfin, l'utilisation de l'eau ne pose-t-elle pas problème ?

Réponse :

Concernant l'usage de l'eau, étant donné que nous sommes dans un pays musulman, il y a une certaine tradition de propreté et d'utilisation de l'eau. Par contre l'usage du savon n'est pas toujours systématique.

Remarques :

Si l'eau va dans la fosse, on risque alors d'avoir une fosse humide.



d) *Vous avez parlé de la sensibilisation des populations pour le changement de comportement. Pouvez-vous nous donner des détails sur ces campagnes ?*

Réponse :

Les campagnes ont été adaptées au milieu social et se sont appuyées sur des arguments religieux et d'honneur. Ces campagnes ont été menées durant trois ans via l'organisation de théâtre forum, la diffusion de messages au porte à porte....



Thématique 2 : Maitrise des Eaux de Ruissellement (MER)

Intervenants : M. Sanoussi Mali de l'ONG RAIL-Niger et M. le Maire de Dogondoutchi
Modérateurs : Julien Gabert (Réseau Projection) / Hamani Waziri Abdou (ONG RAIL-Niger)

INTERVENTION

Organisation

Le programme de Maîtrise des Eaux de Ruissellement (MER) est un des axes de la coopération Orsay-Dogondoutchi.

Dogondoutchi signifie « la haute colline ». En effet, la ville est surplombée de colline d'où s'écoulent les eaux à la saison des pluies, provoquant des inondations dans la ville.

Pour piloter ce programme une cellule MER a été mise en place, constituée :

- d'un bureau technique (au sein du RAIL Niger) ;
- d'une cellule de sensibilisation et travaux de la commune.

Le bureau technique a contribué notamment

- à la constitution de carte aérienne de la zone de Dogondoutchi ;
- au choix de l'implantation des digues ;
- aux conseils pour l'organisation des chantiers.

Les enjeux

Les enjeux de ce programme sont :

- la récupération des terres ;
- la réduction de l'ensablement de la mare ;
- la lutte contre les inondations.

Les réalisations

La cellule a élaboré des cartes aériennes. Ceci a permis une meilleure connaissance du terrain et d'établir la topographie de la zone. L'étude fine des écoulements a permis de programmer les actions à réaliser.

En ce qui concerne les inondations, il a été choisi de construire des digues à certains points stratégiques afin de réduire la vitesse et le débit d'écoulement. Ces digues ont été complétées par un système de demi-lunes sur des pentes faibles.

Dans la ville, des puits filtrants ont été installés qui permettent d'évacuer une partie des eaux. Cependant, ils ont rapidement été colmatés par les limons argileux apportés par les eaux de ruissellement.

Pour lutter contre l'ensablement de la mare, des digues ont également été construites.

La population a participé à la construction des digues qui utilisent des matériaux locaux et des techniques simples. Ainsi, elles pourront être entretenues régulièrement par les habitants.



Les perspectives

Une des perspectives est d'établir un cadre expérimental et un référentiel d'échanges de pratiques autour de ce projet. Déjà en Août 2008, 50 élus et membres de services techniques sont venus à Dogondoutchi pour mieux connaître ce programme.

Le témoignage du maire de Dogondoutchi

Ce programme est parti d'un réel besoin des populations. Les autorités traditionnelles et administratives se sont mobilisées, appuyées par les services techniques afin d'apporter une solution permettant de réduire les effets néfastes des inondations.

Cette question était préoccupante pour Dogondoutchi mais également pour les autres villages qui sont au pied des collines.

Même si nous n'avons qu'une maîtrise partielle de ces eaux de ruissellement, les résultats sont significatifs et la mobilisation de la population est donc plus aisée.

QUESTIONS ET DEBAT

Groupe A

- a) *Quelle est la durée de vie de ces retenues ? Est-ce qu'il y a une gestion des ressources accumulées ? Pour ce qui concerne la mare, ne peut-on pas penser à une solution qui serait de creuser ? Quelle est la vitesse d'envasement de la mare ?*

Réponse :

Pour la mare, le fait de creuser était trop coûteux. De plus, dans cette zone, l'épaisseur de la couche imperméable est trop faible. En creusant on risquerait d'atteindre la couche perméable et de faire disparaître totalement la mare.

C'est pourquoi les digues nous ont paru la solution la plus adaptée.

Un autre problème concernant la mare, c'est qu'il n'existe pas de réglementation de l'usage de cette eau. Les maraîchers se sont équipés de moto-pompes pour pouvoir en extraire de l'eau pour leur culture. Ce qui accélère le phénomène d'ensablement.

Nous n'avons pas fait de calcul d'envasement de la mare parce que cela nous semblait moins urgent.

Remarques : Vous pouvez peut être baser vos calculs par l'observation des digues que vous avez mises en place.

- b) *Comment se fait l'entretien des demi-lunes ? La construction des digues a permis de réduire les inondations en aval. Ne serait-il pas envisageable de mettre en place un bassin de rétention en amont ?*

Réponse :

Le problème avec les bassins de rétention, c'est qu'il n'y a pas suffisamment de place en amont pour en implanter. C'est pourquoi nous n'en avons pas construits.



Nous avons opté pour cette solution parce qu'elle est facilement réutilisable par la population et à un moindre coût. Nous avons également pensé à une évacuation de l'eau, via un canal. Mais le terrain ne nous le permettait pas : Dogondoutchi est dans une cuvette et il aurait fallu faire un canal d'au moins 2 km pour avoir seulement un dénivelé de 2m. Ce qui aurait été extrêmement coûteux.

c) Avez-vous des liens avec l'université de Niamey pour travailler sur cette question ?

Réponse :

Nous avons été en lien avec des universitaires mais cela n'a pas débouché pour l'instant sur une recherche spécifique.

d) L'expérience à Douthi est elle exploitable ailleurs ? Par ailleurs peut-on mettre en place un SIG dans d'autres communes ? Enfin, la commune de Douthi peut elle gérer les aménagements ?

Réponse :

Un bureau technique est présent à Douthi. Le terme SIG n'est pas forcément pertinent dans le programme : il conviendrait de dire SIG simplifié.

e) Quel est le nombre d'hectares de terres agricoles récupérées par les actions de la cellule MER ?

Réponse :

10 ha sur le 1er village et 7ha sur le 2ème.

f) Quelle méthodologie avez-vous développée en terme de communication et sensibilisation pour l'adhésion de la population ? Utilisez vous de la fumure dans les demi-lunes ?

Réponse :

Les notables et la chefferie traditionnelle ont joué un rôle essentiel dans la sensibilisation. Notamment le kona (chef traditionnel) de l'époque qui a permis une concertation importante dans le choix des sites à aménager.

Nous utilisons de la fumure organique.